

2.5 Transports et entreposage

Fin 2022, 154 000 personnes exercent une activité non salariée dans le secteur des **transports et de l'entreposage**, à titre principal ou en complément d'une activité salariée

► **figure 1**. Si on se limite aux emplois principaux exercés, les **non-salariés** représentent 7 % des personnes en emploi dans les transports, contre 10 % dans l'ensemble des secteurs non agricoles. Près de la moitié des non-salariés des transports ont une activité de poste et de courrier, incluant la livraison à domicile ; plus du tiers ont une activité de taxi ou de voiture de transport avec chauffeur (VTC), et moins d'un sixième travaillent dans les transports routiers de fret (services de déménagement compris).

La part de **micro-entrepreneurs (ME)** parmi les non-salariés des transports a plus que doublé depuis 2017, pour atteindre 60 % fin 2022, notamment en raison du succès de ce statut parmi les livreurs à domicile (95 % d'entre eux sont ME). À l'inverse, le moindre attrait de ce régime dans les activités de transports routiers de fret (19 %) s'explique par les frais conséquents liés à ces activités, peu compatibles avec le plafond de chiffre d'affaires imposé au micro-entrepreneuriat.

En 2022, 8 % des **non-salariés classiques** des transports et de l'entreposage sont **pluriactifs** (9 % en moyenne), et 43 % des ME (31 % en moyenne).

Dans un secteur des transports très masculin, la faible présence des femmes est encore plus marquée parmi les non-salariés (8 %, contre 41 % dans l'ensemble des secteurs) que parmi les salariés (26 %). Ce secteur est aussi très jeune : la part des non-salariés de moins de 30 ans est de 28 % en 2022 (contre 13 % en moyenne), en hausse de 11 points en 5 ans, en raison de l'afflux de jeunes ME dans les activités de livraison à domicile (52 % ont moins de 30 ans dans ce secteur).

En 2022, en considérant qu'un revenu est nul lorsqu'il est déficitaire, le **revenu d'activité** moyen dans les transports est de 2 060 euros

par mois pour les non-salariés classiques, un montant près de deux fois inférieur à la moyenne de l'ensemble des secteurs (4 030 euros)

► **figure 2**. Il est notamment de 1 530 euros pour les taxis et VTC, et de 2 910 euros pour les transporteurs routiers de fret et services de déménagement.

En 2022, le revenu mensuel moyen des ME est de 270 euros, le secteur des transports se classant ainsi comme le secteur le moins rémunérateur, quel que soit le statut du non-salarié.

Dans les transports, 12 % des non-salariés classiques ne dégagent aucun revenu de leur activité. Parmi les autres, un sur dix perçoit moins de 500 euros par mois et un sur dix plus de 4 520 euros. Avec un **rapport interdécile** de 9,0, les revenus sont ainsi moins dispersés que dans l'ensemble des secteurs non-agricoles (14,3).

Dans les transports, les écarts de revenu entre femmes et hommes sont nettement moins marqués que dans l'ensemble des secteurs : les femmes non-salariées classiques gagnent en moyenne 5 % de moins que leurs homologues masculins (20 % dans l'ensemble des secteurs) ► **figure 3**. Cet écart est presque nul parmi les ME (-17 % dans l'ensemble des secteurs).

Depuis 2013, les évolutions du revenu moyen d'activité ont été bien plus défavorables dans les transports que dans l'ensemble des secteurs non agricoles. En particulier, le revenu moyen des ME a en moyenne baissé de 5,2 % par an en euros constants entre 2013 et 2022, alors qu'il a progressé de 4,1 % dans l'ensemble des secteurs ► **figure 4**. Particulièrement touché par la crise sanitaire, le revenu moyen des ME des transports est ainsi inférieur de 35 % à son niveau de 2019.

De même, le revenu moyen des non-salariés classiques exerçant dans les transports est inférieur de 6 % en 2022 à son niveau d'avant-crise (2019), un recul bien plus marqué que celui de la moyenne des secteurs non agricoles (-2 % sur 3 ans). ●

► Définitions

Transports et entreposage : voir **secteur d'activité** dans Glossaire et Regroupements sectoriels.

Non-salarié, micro-entrepreneur (ME), non-salarié classique, pluriactif, revenu d'activité, rapport interdécile, décile : voir Glossaire.

► 1. Structure de l'emploi non salarié dans les transports et entreposage fin 2022

en %

Secteur d'activité	Effectifs au 31/12 (en milliers)	Part des micro-entrepreneurs	Part des pluriactifs		Part des femmes	Âge	
			Non-salariés classiques	Micro-entrepreneurs		Moins de 30 ans	60 ans ou plus
Taxis et VTC	53	31,6	3,9	34,9	8,1	4,9	13,6
Transports routiers de fret et services de déménagement	21	19,1	11,4	32,6	11,1	8,5	17,1
Autres activités de transports et d'entreposage	80	89,4	17,8	45,5	7,0	47,7	2,6
Activités de poste (hors service universel) et de courrier, y c. livraison à domicile	72	95,4	23,9	46,2	6,3	52,3	0,8
Autres activités de transports et d'entreposage (hors poste et courrier)	8	37,7	13,9	30,4	13,0	7,9	18,4
Transports et entreposage	154	60,1	7,9	43,0	7,9	27,7	8,3
Ensemble des secteurs hors agriculture	3 615	48,8	9,4	30,8	40,9	12,6	14,0

Lecture : En 2022, 154 000 non-salariés exercent dans les transports et entreposage.

Champ : France hors Mayotte, personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre 2022, hors agriculture.

Source : Insee, base Non-salariés 2022.

► 2. Revenus d'activité mensuels dans les transports et entreposage en 2022

en euros

Secteur d'activité	Revenu mensuel moyen ¹			Dispersion des revenus des non-salariés classiques			
	Ensemble des non-salariés	Non-salariés classiques	Micro-entrepreneurs	Part des revenus nuls ¹ (en %)	Médiane ²	1 ^{er} décile ²	9 ^e décile ²
Taxis et VTC	1 280	1 530	730	8,8	1 390	470	3 060
Transports routiers de fret et services de déménagement	2 480	2 910	510	14,7	2 610	590	6 520
Autres activités de transports et d'entreposage	380	2 900	160	27,2	2 530	490	8 240
Activités de poste (hors service universel) et de courrier, y c. livraison à domicile	150	950	140	60,0	1 590	90	4 980
Autres activités de transports et d'entreposage (hors poste et courrier)	2 310	3 330	610	20,0	2 680	550	8 550
Transports et entreposage	980	2 060	270	12,4	1 670	500	4 520
Ensemble des secteurs hors agriculture	2 420	4 030	670	10,6	2 900	650	9 320

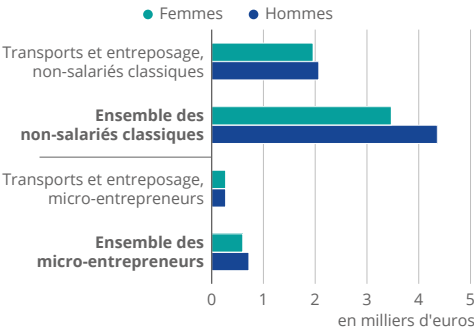
1 Les revenus négatifs (déficits) sont considérés comme nuls. 2 Hors revenus nuls ou déficitaires.

Lecture : En 2022, le revenu mensuel moyen dans les transports routiers de fret et services de déménagement est de 2 480 euros.

Champ : France hors Mayotte, personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre 2022, hors taxés d'office et hors agriculture.

Source : Insee, base Non-salariés 2022.

► 3. Revenus d'activité mensuel moyen par sexe en 2022

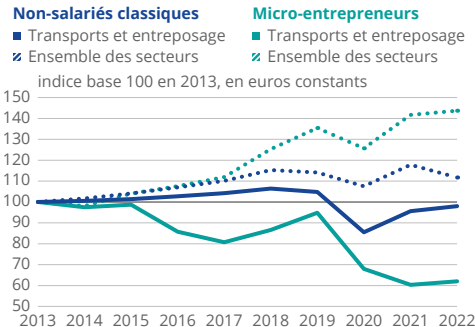


Lecture : Le revenu mensuel moyen des non-salariés classiques exerçant dans les transports est de 1 960 euros pour les femmes, contre 2 070 euros pour les hommes.

Champ : France hors Mayotte, personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre 2022, hors taxés d'office et hors agriculture.

Source : Insee, base Non-salariés 2022.

► 4. Évolution du revenu d'activité moyen entre 2013 et 2022



Lecture : Entre 2013 et 2022, le revenu moyen des non-salariés classiques dans les transports et l'entreposage a baissé de 2,0 % (indice 98,0, base 100 en 2013).

Champ : France hors Mayotte, personnes exerçant une activité non salariée au 31 décembre, hors taxés d'office et hors agriculture.

Source : Insee, base Non-salariés.